

Ecole St François



SAINT MOLF

RETRIBUTIONS SCOLAIRES

Ecole Saint-François
3, rue du Pays Blanc
44350 Saint-Molf
02 40 62 58 95
ec.st-molf.st-francois@ec44.fr

Exemplaire à retourner

Nom et prénom du payeur

Nom et prénom des enfants inscrits à l'école Saint-François pour l'année scolaire 2024-2025 :

- 1 - en classe de
- 2 - en classe de
- 3 - en classe de
- 4 - en classe de

Choix de la contribution annuelle et récapitulatif des montants :

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3 ¹	Enfant 4
Contribution annuelle « classique »	330,00€	330,00€	247,50€	165,00€
OU²	OU	OU	OU	OU
Contribution annuelle « anticipation travaux » (facultative)	380,00€	380,00€	297,50€	215,00€
Responsabilité civile ³	1,25€	1,25€	1,25€	1,25€
Garantie individuelle accident AVIVA ⁴	5,65€	5,65€	5,65€	5,65€
Cotisation annuelle APEL St François ⁵	5,00€			
Total annuel par enfant	341,90€	336,90€	254,40€	171,90€
	OU	OU	OU	OU
	391,90€	386,90€	304,40€	221,90€
	(+)	(+)	(+)	

Totaux annuels par enfant à additionner en fonction du nombre d'enfants scolarisés et du choix des contributions

Difficultés de paiement :

Les frais bancaires suite à des rejets de chèque ou virement automatique seront payés par chaque famille concernée. En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous trouvions une solution n'entraînant aucun frais.

Choix du mode de paiement :

¹ Dégressivité à partir du 3ème enfant scolarisé dans l'école

² **Merci de rayer la contribution non-souhaitée.** En cas d'absence de choix, la contribution classique sera appliquée.

³ Payable en septembre

⁴ Payable en septembre

⁵ Payable en octobre



